



HEURTEY PETROCHEM

Société Anonyme

Au capital de 16 415 181,50 €

89 boulevard Franklin Roosevelt

92500 Rueil-Malmaison

442 861 191 R.C.S. NANTERRE

RAPPORT DE GESTION SUR L'EXERCICE 2017

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte, conformément à la loi et aux statuts, pour vous présenter un rapport sur la marche des affaires de la Société et du Groupe pendant l'exercice clos le 31 décembre 2017 et soumettre notamment à votre approbation les comptes de cet exercice, le renouvellement de certains mandats sociaux ainsi que les résolutions de délégation de compétence au Conseil d'Administration lui permettant de procéder à certaines augmentations de capital.

1-ACTIVITE ET FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

1.1. Faits marquants

Opération publique d'achat

En octobre 2016, Axens, de concert avec IFP Investissements, a déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers un projet d'Offre Publique d'Achat volontaire visant les actions d'Heurtey Petrochem. A l'issue de cette opération finalisée le 6 février 2017 et de l'apport des titres d'Heurtey Petrochem détenus par IFP Investissements à Axens, Axens détient un total de 4 354 286 actions et 4 428 786 droits de vote de Heurtey Petrochem, représentant 88,6 % du capital et 88,3 % des droits de vote.

Des achats de titres ultérieurs à l'Offre Publique d'Achat ont ensuite porté cette participation à 92,4 % au 31 décembre 2017.

Suite à cette prise de contrôle majoritaire, le financement du Groupe est maintenant assuré par Axens. Dans ces conditions, le Groupe a procédé sur la période au remboursement du solde de la convention de crédit signée avec son pool bancaire.

1.2. Activité du Groupe

En 2017 dans un contexte de marché du secteur pétrolier toujours très ralenti au plan des investissements, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 236 M€ en repli de 26% à taux de change constant et a enregistré un montant de prises de commandes de 144 M€.

Compte tenu de la situation politique et économique au Venezuela, le groupe a décidé de retirer du carnet de commandes le montant de 107 M€ relatif aux contrats signés dans ce pays et interrompus depuis plusieurs années.

Dans ces conditions, le carnet de commandes du Groupe au 31 décembre 2017 s'élève à 177 M€.

Principaux contrats signés

Les contrats suivants signés sont parmi les plus significatifs :

- Conception, fabrication et fourniture de deux unités modulaires de déshydrations de glycol pour un champ de gaz naturel au Kazakhstan pour un montant de 27 M€.
- Conception, fabrication et livraison clés en main de deux fours pour un complexe pétrochimique en Louisiane aux Etats Unis pour un montant de 17 M€.
- Conception, fabrication et livraison de fours d'hydrogène pour une unité de production d'hydrogène en Corée pour un montant de 16 M€
- Conception, fabrication et livraison de fours pour le complexe pétrochimique de Farabi en Arabie Saoudite pour un montant de 12 M€.

Carnet de commandes fermes en fin d'exercice

Au 31 décembre 2017 et après retrait de 107 M€ des contrats signés au Venezuela le Groupe dispose d'un carnet de commandes fermes de 177 M€ contre 411 M€ au 31 décembre 2016.

La répartition par zone géographique et activités du carnet de commandes est la suivante :

- | | |
|------------------------------|-------------|
| ➤ 5% : Europe/Russie : | 52% : Fours |
| ➤ 40% : Amériques : | |
| ➤ 14% : Moyen Orient/Afrique | |
| ➤ 41% : Inde/Asie/Océanie | 48% : Gaz |

Résultats opérationnels courants

Le chiffre d'affaires du Groupe a atteint 236 M€ en 2016, en décroissance organique de -26% à taux de change constant.

Compte tenu des fortes difficultés enregistrées sur la réalisation de certains contrats et du faible niveau des prises de commandes en 2017, le ROC (Résultat Opérationnel Courant) est en forte baisse à -34,9 M€ soit -15 % du chiffre d'affaires contre +0,3 M€ en 2016. Après comptabilisation de -4,4 M€ d'autres produits et charges opérationnels dont -1,2 M€ pour les coûts liés aux mesures de restructuration en France et -2,7 M€ pour les frais liés au déménagement du siège social de Prosernat et Heurtey, le résultat opérationnel s'élève à -39,3 M€ -6,8 M€ en 2016.

Le résultat net de l'ensemble consolidé ressort à -42,9 M€ (part du Groupe -42,9 M€) après prise en compte:

- du coût de l'endettement financier net de 0,9 M€
- du résultat des autres produits et charges financières de -2,5 M€

Réorganisation des participations

Néant

Activité de la Société

La société française Heurtey Petrochem SA a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires de 45,1 M€ contre 82,1 M€ en 2016, en repli de 45%, avec une rentabilité opérationnelle en forte baisse à -12,5 M€ contre -8,4 M€ en 2016.

Le résultat opérationnel courant de la société a été fortement impacté par la réduction du chiffre d'affaires de la société lié au faible niveau des prises de commandes sur l'année ainsi que par des dérives importantes de coûts sur projets en phase d'achèvement.

Au plan commercial, l'année 2017 s'est conclue par un montant de prises de commandes en propre en net retrait à 16,5 M€ contre 42 M€ en 2016.

Certaines activités du groupe en Inde font actuellement l'objet d'un contrôle fiscal et d'une procédure de contestation par le Groupe, en cours devant les tribunaux compétents.

En Roumanie, les opérations du Groupe ont fait l'objet d'un contrôle de TVA qui a conduit à requalifier le régime de TVA en Roumanie de la Société et, de ce fait à un transfert de la créance de TVA sur le fisc à sa filiale roumaine. Cette créance a été remboursée par le fisc roumain au mois de janvier 2018.

Activité des filiales

L'activité des principales filiales est résumée ci-dessous :

Petro-Chem Development Co. Inc

La filiale américaine PETRO-CHEM DEVELOPMENT Co. Inc. a réalisé un chiffre d'affaires de 47,2 M€ contre 104,6 M€ en 2016 (-55%) en nette régression compte tenu de l'achèvement du projet de fours d'éthylène pour Exxon sur le site de Baytown. En sus de la baisse de volume la filiale a dû enregistrer des surcoûts importants compte tenu des problèmes de fonctionnement survenus sur un four en période de garantie. Dans ces conditions, le résultat opérationnel est en forte baisse à -10,5 M€ contre +9,8 M€ en 2016.

Prosernat SA

La société Prosernat est spécialisée dans la fourniture de technologies et la réalisation de projets clé en mains dans le domaine du traitement de gaz naturel, spécialement la désacidification, la désulfuration et la déshydratation.

En 2017, la filiale Prosernat a réalisé un chiffre d'affaires de 72,2 M€ contre 68,7 M€ en 2016 en augmentation de 5%. Prosernat a enregistré un niveau de sous charge important au premier semestre qui a pesé sur la rentabilité opérationnelle. De surcroît, des problèmes techniques de réalisation et des reprises de travaux sur des projets livrés ont conduit à dégrader le résultat opérationnel et, dans ces conditions, le résultat opérationnel est fortement négatif à - 9,9 M€ contre -8,4 M€ en 2016.

Au cours de l'exercice, Prosernat a enregistré en autres produits et charges opérationnels une provision de 2,3 M€ de frais de loyers futurs suite au déménagement de son siège social à Rueil dans les locaux d'Axens et une provision pour amende de 180 K€ suite à un contrôle de délais de paiement fournisseurs de la DGCCRF.

Heurtey Petrochem India Private Ltd

Dans un contexte de marché assez dynamique compte tenu des investissements du secteur pétrolier et du secteur des engrais, la filiale indienne HEURTEY PETROCHEM INDIA Pvt Ltd a réalisé un chiffre d'affaires en croissance de +20% à 47,2 M€ contre 39,2 M€ en 2016. La rentabilité opérationnelle est en léger retrait à +0,5 M€ contre + 1,3 M€ en 2016.

Petro-Chem Korea Company Ltd

La filiale coréenne Petro-Chem Korea Company Ltd a réalisé un chiffre d'affaires de 31,4 M€ stable par rapport au chiffre d'affaires réalisé en 2016 (31,1M€). Elle a maintenu un bon niveau de rentabilité opérationnelle à +1,4 M€ soit 4 % du chiffre d'affaires.

Heurtey Petrochem Rus Ltd

En 2017 dans un contexte de marché toujours affecté par les sanctions économiques, la filiale russe HEURTEY PETROCHEM Rus Ltd a réalisé un chiffre d'affaires en forte baisse à 7,7 M€ contre 20,7 M€ en 2016. Dans ces conditions de faible volume d'activités. La filiale russe a dégagé un résultat opérationnel en net repli à -0,6 M€ contre - 0,1 M€.

Heurtey Petrochem Manufacturing

La filiale Heurtey Petrochem Manufacturing, spécialisée dans la fabrication des structures et le soudage de faisceaux, a réalisé un chiffre d'affaires de 6,8 M€ en forte réduction de 43% par rapport à 2016 (12,0 M€) compte tenu de la décroissance d'activités de son activité de fabrication d'unités modulaires pour l'activité Gaz.

Dans ces conditions, le résultat opérationnel est de -3,6 M€ contre +0,25 M€ en 2016.

Heurtey Petrochem Technology (Beijing) Co.Ltd

La filiale a réalisé un chiffre d'affaires de 0,9 M€ contre 1,8 M€ en 2016 compte tenu des difficultés commerciales sur le marché domestique très compétitif et un résultat opérationnel proche de l'équilibre à -10K€ stable par rapport à 2016.

Heurtey Petrochem Romania

La filiale roumaine HEURTEY PETROCHEM ROMANIA Srl, en charge des études de détail, a réalisé un volume d'heures en forte progression de 68 000 heures contre 38 500 heures d'ingénierie en 2016 compte tenu de la montée en puissance de la filiale pour les activités d'ingénierie de détail de modules de traitement de gaz.

2. EVENEMENTS POST-CLOTURE

La Société a transféré son siège social ainsi que l'ensemble de ses services le 1^{er} janvier 2018 à Rueil-Malmaison, 89 boulevard Franklin Roosevelt, dans des locaux qu'elle sous-loue à Axens.

3. COMPTES ET RESULTATS DE L'EXERCICE 2017

a) COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE

❖ COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR

Répartition du Chiffre d'affaires par secteur	Exercice 2017		Exercice 2016	
	M €	%	M €	%
FOURS	162,4,	69%	246,7	77%
GAZ	73,1	31%	72,4	23%
Total	235,5	100%	319,1	100%

Le chiffre d'affaires est en forte réduction sur la branche Fours (-34%) et stable sur la branche Gaz.

ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE (liée à l'implantation du client)

En milliers d'Euros	Exercice 2017	Exercice 2016
France/Europe/Russie	17 051	44 669
Moyen Orient/Afrique	70 580	67 992
Inde/Asie/Océanie	86 233	100 923
Amériques	61 683	105 519
Total chiffres d'affaires	235 548	319 103

Le coût des ventes s'élève en 2017 à 237,9 M€ contre 284,2 M€. Compte tenu des fortes dégradations enregistrées sur l'exécution des contrats, la marge brute consolidée est négative à hauteur de -2,3 M€ en très forte dégradation par rapport à 2016 (+34,9 M€).

Le résultat opérationnel courant s'élève à -34,9 M€ contre +0,3 M€ en 2016.

En 2017, les autres produits et charges opérationnels s'élèvent à -4,4 M€ et correspondent principalement aux coûts de restructuration pour -1,2 M€ sur les entités françaises et pour 2,3 M€ à des frais liés au déménagement à Rueil de Prosernat et Heurtey.

Le coût de l'endettement financier net de - 0,9 M€ est stable par rapport à 2016 et est principalement constitué des charges d'intérêt d'emprunt. Les autres produits et charges financiers s'élèvent à -2,5 M€ contre -1,4 M€ en 2016 et proviennent de pertes de change latentes.

La charge d'impôts est nulle car les déficits fiscaux générés sur la période n'ont pas été activés pour un montant total de 11,8 M€.

Une partie des déficits reportables du périmètre d'intégration fiscale en France a été annulée pour un montant de 0,8 M€.

Le résultat net consolidé s'établit à - 42,9 M€ contre -7,1 M€ en 2016. Le résultat net part du Groupe, après résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires), ressort à -42,9 M€ contre -7,2 M€ en 2016.

ETATS DE SITUATION FINANCIERE

ACTIF

Actifs non courants

Les actifs non courants comprennent :

- L'écart d'acquisition relatif aux Unités Génératrices de Trésorerie –UGT- Fours USA et Corée pour 26,9 M€, à l'UGT Gaz pour 34,8 M€ et aux autres UGT pour 2,4 M€ ;
- Les immobilisations incorporelles pour 8,8 M€ contre 9,9 M€ au 31 décembre 2016;
- Les immobilisations corporelles pour 8,8 M€ contre 10,8 M€ au 31 décembre 2016 ;
- Les actifs financiers pour 2,5 M€
- Les actifs d'impôts différés pour 5,1 M€ contre 11,1 M€ au 31 décembre 2016 M€.

Actifs courants

Les actifs courants comprennent :

- Les stocks au 31 décembre 2017 pour 1,6 M€ concernant principalement la société Heurtey SA et la filiale de production Heurtey Petrochem Manufacturing;
- Les montants portés à l'actif sur Contrats de construction long terme pour 87,8 contre 105,1 M€ en 2016 en réduction de 17% compte tenu de la réduction de la part non facturée des contrats en cours de l'exercice 2017 par rapport à 2016 ;
- Les comptes « Clients et comptes rattachés » pour un montant de 98,2 M€ contre 111,3 M€ au 31 décembre 2016 soit une diminution de 12% par rapport à 2016 liée à la décroissance du volume d'activité; Il faut noter que la somme de ces postes en 2017 reste à un niveau élevé à 186 M€ contre 213 M€ en 2016 ;
- Les autres actifs courants pour 42,0 M€ constitués principalement de créances fiscales pour 24,4 M€ et d'avances et acomptes versés pour 13,3 M€ aux fournisseurs ;
- La trésorerie et équivalents de trésorerie pour 38,5 M€ contre 39,8 M€ au 31 décembre 2016.

PASSIF

Capitaux propres

Les capitaux propres s'élèvent à 89,5 M€ et sont constitués de :

- Capital social	16,4 M€
- Primes d'émission	35,5 M€
- Réserves consolidées	31,5 M€
- Résultat de l'exercice (part du Groupe)	- 42,9 M€
- Réserves de conversion	- 0,6 M€
Total capitaux propres (part du Groupe)	39,9 M€
Participations ne donnant pas le contrôle	0,4 M€
TOTAL	40,4 M€

Passifs non courants

Les passifs non courants comprennent :

- Les dettes financières non courantes pour un montant de 8,2 M€ contre 4,7 M€ en 2016 ; l'évolution de ce poste provient :
 - o à la hausse : pour un montant de 4,5 M€ lié principalement à la part à plus d'1 an de l'émission d'emprunt de 8,1 M€ lié au refinancement de la dette moyen terme reprise par Axens ;
 - o à la baisse : du remboursement à des emprunts intervenus sur la période de 1 M€ ;
- les provisions pour litiges de 0,1 M€ et pour engagements de retraite et avantages assimilés pour un montant de 1,9 M€

- les passifs d'impôts différés pour 0,3 M€.
- les autres passifs non courants pour 1,6M€ (dettes d'earn out sur acquisition de la société ITS portant sur la technologie Smartsulf).

Passifs courants

Les passifs courants comprennent :

- Les dettes financières à moins d'un an pour un montant de 18,2 M€ contre 35,3 M€ en 2016 ; l'évolution de ce poste provient :
 - o A la hausse : pour 3,6 M€ pour la part à moins d'1 an de l'émission d'emprunt de 8,1 M€ émis par Axens en remplacement du prêt moyen terme du crédit syndiqué ;
 - o A la baisse : par le remboursement de 8,1 M€ du prêt moyen terme du crédit syndiqué et de 1,7 M€ d'autres emprunts
 - o de la diminution des concours bancaires pour 11,4 M€;
- Les provisions pour risques et charges pour un montant de 9,8 M€ dont 5,1 M€ de provisions pour garantie;
- Les montants portés au passif sur contrats de construction long terme pour 40,6 M€ ;
- Les fournisseurs et comptes rattachés pour un montant de 166,0 M€ contre 190,3 M€ au 31 décembre 2016 ;
- Les impôts courants passifs pour 0,9 M€ ;
- Les instruments financiers dérivés pour 0,1 M€ ;
- Les autres passifs courants pour 72,5 M€ contre 21,2 M€ en 2016 constitués principalement du compte courant d'Axens pour 56 M€ et des passifs fiscaux et sociaux pour 8,3 M€ et des produits constatés d'avance pour 4,4 M€.

b) COMPTES SOCIAUX DE HEURTEY PETROCHEM SA

❖ COMPTE DE RESULTAT

Le chiffre d'affaires 2017 de 45,1 M€ est en décroissance de 45% par rapport à 2016 compte tenu du volume réduit de signatures de l'exercice et de la contraction du marché.

La société a facturé à ses filiales détenues à 100% un montant de management fees de 2,8 M€.

Le total des produits d'exploitation est de 46,4 M€ et comprend notamment 0,5 M€ de production immobilisée correspondant aux frais de développement activés et 0,7 M€ de reprise de provision liée notamment à la diminution des engagements retraite sur la période.

Le total des achats et charges externes est de 45,1 M€ contre 79,2 M€ et comprend des achats de matériels pour 31,3 M€.

Les charges de personnel de 11,7 M€ sont en réduction de 0,5 M€ par rapport à 2016.

Le résultat d'exploitation qui ressort à -12,5 M€ contre -8,5 M€ en 2016 est en fort repli compte tenu du faible volume d'activité, de la sous charge et de surcoûts importants sur certains projets.

Le résultat financier de + 1,8 M€ est en retrait par rapport à 2016 (+2,9 M€). Il est constitué principalement d'un montant de dividendes reçus des filiales de +2,7 M€, d'une différence négative nette de change de - 0,2 M€ sur les opérations en devises réalisées sur l'exercice et d'une charge d'intérêts bancaires sur les emprunts de -0,8 M€.

Le résultat exceptionnel de -1,6 M€ est principalement constitué :

- de charges de restructuration pour 1,1 M€ ;

- d'une provision de 0,5 M€ pour sortie des immobilisations suite au déménagement du siège social.

Le résultat net est de -12,2 M€.

Il est à noter que la société enregistre un crédit d'impôt recherche de +0,6 M€ et une charge d'impôt de 0,1 M€.

❖ **BILAN**

♦ **ACTIF**

L'actif immobilisé corporel et incorporel net s'élève à 3,8 M€.

L'actif immobilisé financier s'élève à 72,7 M€ en légère baisse de 0,7 M€ suite au remboursement d'un prêt consenti à la filiale roumaine.

Le poste « Clients et comptes rattachés » s'élève à 48,9 M€ contre 60,5 M€ en 2016 dont 27,2 M€ de factures à établir sur affaires en cours nettes des avances reçues.

Le poste « Autres créances » qui ressort à 28,4 M€ (contre 11,6 M€ en 2016) comprend principalement:

- des créances de compte courant au bénéfice de filiales du Groupe à hauteur de 17,7 M€.
- des créances de TVA pour 7,0 M€ et d'impôt sur les sociétés pour 3,7 M€.

Le poste « Avances et acomptes versés » s'élève à 14,0 M€.

Les disponibilités et valeurs mobilières de placement représentent 4 M€ au 31 décembre 2017 contre 7,5 M€ au 31 décembre 2016.

♦ **PASSIF**

Les capitaux propres s'élèvent à 44,3 M€ au 31 décembre 2017 contre 57,2 M€ au 31 décembre 2016 et comprennent:

- le capital social qui s'élève à 16,4 M€ ;
- les primes d'émission pour 35,5 M€ ;
- la réserve légale et les réserves réglementées 1,2 M€
- le report à nouveau de -2,8 M€,
- le résultat de l'exercice pour -12,2 M€
- les provisions réglementées de 6,2 M€ correspondant principalement aux amortissements dérogatoires cumulés au 31 décembre 2017.

Les provisions pour risques et charges de 3,0 M€ comprennent des provisions pour perte à terminaison de 0,6 M€, des provisions pour garantie à hauteur de 1,2 M€, des provisions pour pertes de change à hauteur de 0,2 M€ et des provisions pour retraite à hauteur de 0,9 M€.

Les dettes financières s'élèvent à 84,4 M€ au 31 décembre 2017 contre 53,3 M€ au 31 décembre 2016 et se composent :

- de comptes courants créditeurs pour 64,6 M€ dont 56 M€ auprès de l'actionnaire Axens suite à la reprise par Axens du financement bancaire du crédit syndiqué;
- de concours bancaires et d'intérêts courus pour 8,7 M€ ;
- du solde de 6,3 M€ de l'emprunt moyen terme souscrit auprès de l'actionnaire Axens ;
- de 0,3 M€ de CIR refinancés par BPI
- de l'emprunt contracté auprès de la BPI pour 4,5 M€.

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés se montent à 34,0 M€ dont 20,9 M€ de charges à payer et 13,1 M€ de dettes fournisseurs.

Les dettes fiscales et sociales sont de 5,8 M€ contre 4,8 M€ au 31 décembre 2016.

Les produits constatés d'avance se montent à 0,5 M€ au même niveau qu'au 31 décembre 2016. Ils concernent la part des facturations d'avance retraitées en fonction de l'avancement des contrats.

DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

	Article D. 441 I. -1° : Factures <i>reçues</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I. -2° : Factures <i>émises</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement												
Nombre de factures concernées												
Montant total des factures concernées <i>(préciser : HT ou TTC)</i>	6 331	452	193	316	5 077	6 038	3 874	4 119	362	527	9 648	14 656
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice <i>(préciser : HT ou TTC)</i>	11%	1%	0%	1%	9%	11%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice <i>(préciser : HT ou TTC)</i>							9%	9%	1%	1%	21%	32%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues	0						0					
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : <i>(préciser)</i> 60 J Délais légaux : <i>(préciser)</i>						Délais contractuels : <i>(préciser)</i> 60J Délais légaux : <i>(préciser)</i>					

4. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les dépenses de recherche et développement se sont élevées à 1,1 M€ pour l'exercice 2017, contre 1,4 M€ pour l'exercice 2016, dont 0,5 M€ pour Heurtey Petrochem SA et 0,6 M€ pour Prosernat.

Les actions de R&D ont notamment porté sur :

-)] La conception d'une nouvelle unité de production d'hydrogène en partenariat avec IFP Energies Nouvelles,

-) Le développement d'un échangeur gaz/gaz permettant une intégration de ce produit dans notre gamme de production,
-) Le développement de méthodes et de standards Groupe de conception et de calcul des fours,
-) Des procédés de traitement des gaz acides,
-) Des actions de développement pour le MEG Reclaiming et la récupération de soufre,
-) Des développements complémentaires sur notre système de gestion de données techniques,

Les frais non capitalisés s'élèvent à 0,2 M€.

5. PERSPECTIVES D'AVENIR

Le secteur pétrolier reste un marché qui est encore globalement en phase de ralentissement sauf dans quelques zones géographiques (Asie) en 2018 et, dans ces conditions, le Groupe anticipe une sortie de crise du secteur très progressive. Le Groupe aborde l'année 2018 avec un carnet de commandes de 177 M€*, en décroissance dans un marché toujours contracté.

** après retrait d'un montant de 107 M€ de contrats au Venezuela*

6. INFORMATION EN MATIERE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

a) En matière sociale

) Information sur le Groupe

Le Groupe emploie 848 personnes au 31 décembre 2017, soit 3 % de moins qu'au 31 décembre 2016.

La répartition entre les femmes (23 % de l'effectif) et les hommes (77 %) se dégrade depuis 2015 (respectivement 26 % et 74 % en 2015).

L'effectif du Groupe au 31 décembre 2017 se répartit comme suit par zones géographiques :

UNITED STATES	80
FRANCE	221
INDIA	146
ROMANIA	293
OTHERS	108
Total	848

) Information sur la Société en France

L'effectif de la Société au 31 décembre 2017 est de 100 salariés, contre 112 au 31 décembre 2016 (110 salariés et 2 mandataires sociaux).

Au cours de l'exercice 2017 :

- o 13 recrutements ont été effectués, dont 6 en contrat à durée déterminée,
- o 25 départs ont été enregistrés dont 1 mutation intra-groupe et 10 démissions

La Société n'a pas employé de personne intérimaire au cours de l'exercice.

Le temps de travail est de 35 heures. Les collaborateurs travaillent 37 heures par semaine et bénéficient en contrepartie de 12 jours de RTT par an.

Au cours de l'exercice 2017, 1 044 jours calendaires d'absence ont été enregistrés dont :

- 569 pour cause de maladie
- 0 pour cause de maternité
- 33 pour cause de paternité
- 0 pour cause d'accident de trajet
- 409 pour cause de mi-temps thérapeutique

Les salaires versés au cours de l'exercice se montent à 8,4 M€, auxquels s'ajoutent 3,8 M€ de charges sociales.

Un accord de participation, un accord d'intéressement ainsi qu'un plan d'épargne d'entreprise et un plan d'épargne collectif pour la retraite sont en vigueur dans l'entreprise. Aucune somme ne sera comptabilisée sur l'exercice 2017 au titre de l'Intéressement ou de la participation.

En matière d'égalité professionnelle et salariale, la Société suit désormais les indicateurs par âge et par sexe annuellement dans le cadre d'un rapport au Conseil d'Administration puis au Comité d'Entreprise. A partir de ce suivi annuel, des actions correctives sont mises en place si nécessaire.

Au cours de l'exercice 2017, 44 salariés ont bénéficié de 1189 heures de formation. L'investissement correspondant se chiffre à 122 712€, incluant coûts externes pédagogiques et salaires des stagiaires, charges sociales incluses, soit 1 % de la masse salariale. Dans le cadre de la réforme de la formation, l'entreprise a versé l'équivalent de 1 % de sa masse salariale au titre du FPSPP / CPF / professionnalisation / plan de formation. Au total, l'effort de formation est de 2 % de la masse salariale, soit 237 220€.

La Société emploie 1 salarié reconnu comme travailleur handicapé. Elle réalise une partie de ses achats de fournitures auprès d'ateliers protégés employant des handicapés et complète son obligation au titre de 2017 par un versement de 11087.36€ à l'AGEFIPH.

Le budget d'œuvres sociales du Comité d'entreprise représente normalement 0,7 % de la masse salariale. En 2017 l'engagement a été pris de ne pas diminuer les œuvres sociales malgré la baisse des effectifs dans le cadre du PSE. Le montant versé s'est élevé à 68.837€ pour l'exercice 2017.

La Société peut avoir recours à la sous-traitance pour des activités nécessitant une compétence particulière ou en cas de surcroît temporaire d'activité. Les travaux de montage sur les chantiers sont en général sous-traités auprès d'entreprises locales.

b) En matière environnementale

Dans le cadre de son activité de conception, de fabrication et d'installation d'unités industrielles, le Groupe se conforme aux exigences de ses clients ainsi qu'aux normes environnementales imposées par la réglementation locale, et cherche à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement. Via l'amélioration permanente du rendement de ses équipements, qui a pour conséquence de minimiser leurs rejets atmosphériques, le Groupe contribue activement à réduire l'impact environnemental de ses clients, les compagnies pétrolières et gazières. En effet, le Groupe s'efforce de proposer à ses clients des installations disposant des meilleures technologies disponibles et dotées des meilleures performances possibles, tant en matière d'émission de polluants (NOX, CO2 ...) que d'efficacité énergétique.

Le Groupe dispose de deux unités de fabrication, l'une en Roumanie dans la filiale Heurtey Petrochem Manufacturing et l'autre en Inde dans la filiale Heurtey Petrochem India Private Ltd. Les deux sites ne sont pas des installations industrielles à haut risque pour l'environnement.

Les deux usines du Groupe sont certifiées ISO 14001.

Aucune amende n'a été encourue au titre des normes environnementales par aucune des deux usines du Groupe en 2017.

Toutes les autres implantations du Groupe correspondent à des activités de bureau.

En matière de déchets, l'impact environnemental du Groupe est principalement lié à la consommation d'acier dans les usines et à celle du papier et carton dans les bureaux.

) Acier

Les consommations d'acier des usines ont été les suivantes pour 2017 :

Consommation d'acier en tonnes	2015	2016	2017
<i>Usine HPM Roumanie</i>	4 868	2 555	3400
<i>Usine HPI Inde</i>	2 202	2 671	2145
Total	7 070	5 226	5545

Les usines procèdent au recyclage des principaux matériaux utilisés, le bois et les métaux, notamment l'acier, principal métal utilisé.

Recyclage des déchets d'acier en tonnes	2015	2016	2017
<i>Usine HPM Roumanie</i>	227	309	449
<i>Usine HPI Inde</i>	100	115	157
Total	327	424	606

La récupération des autres déchets est réalisée par des entreprises spécialisées et les containers vides de peinture sont récupérés par les fournisseurs.

) Papier et carton

Dans les bureaux, le Groupe est soucieux de limiter sa consommation de papier. Pour tout usage interne, Heurtey Petrochem favorise l'échange de données par voie électronique (notes internes, saisies des heures, notes de frais...). Par ailleurs, le Groupe programme les imprimantes par défaut en recto/verso.

Au siège du Groupe à Vincennes le papier est recyclé par une entreprise externe qui assume également une vocation sociale en créant des emplois pour des personnes en difficulté d'insertion (chômeurs longue durée, personnes handicapées, jeunes sans qualification). Les cartouches d'imprimante, les ampoules et les autres déchets issus de l'entretien des bureaux ou équipements sont récupérés par les entreprises spécialisées.

La consommation de papier peut varier significativement d'une année à l'autre en fonction des exigences clients concernant le format (papier ou électronique) de remise de la documentation contractuelle. Heurtey Petrochem encourage ses clients à privilégier les supports numériques.

Consommation papier en tonnes	2015	2016	2017
-------------------------------	------	------	------

<i>Usines</i>	5,2	1,0	1
<i>Bureaux en France</i>	10,8	4,3	2
Total	16,0	5,3	3

) **Consommation d'énergie**

L'essentiel de la consommation d'électricité, principale source d'énergie du Groupe, provient des deux usines.

Cela a représenté 2,8 millions de kWh en 2017.

c) **En matière sociétale**

Le Groupe dispose d'une Charte Éthique déclinée dans toutes ses entités et régulièrement mise à jour, définissant les droits fondamentaux et les règles de conduite des affaires qu'il entend respecter dans l'exercice de ses activités.

7. ACTIONNARIAT

Conformément aux dispositions de l'article L233-13 du Code de Commerce, nous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant au 31 décembre 2017 plus de 5 %, 10 %, 15 %, 20 %, 25 %, 33 1/3 %, 50 %, 66 2/3 %, 90 % ou 95 % du capital social ou des droits de vote de la Société Heurtey Petrochem SA :

- AXENS possédait plus de 90 % du capital et des droits de vote.
- EXIMIUM possédait plus de 5 % du capital.

Au cours de l'exercice 2017, les franchissements de seuils légaux et statutaires suivants ont été notifiés à la Société :

Déclarant	Date de notification	Seuil franchi (en %)		Détention après franchissement (en %)	
		Capital	Droits de vote	Capital	Droits de vote
ALTO Invest	05/01/2017		5% (à la hausse)	5.25%	5.11%
AXENS de concert avec IFPI	13/01/2017	50% (à la hausse)	50% (à la hausse)	84,33%	83,55%
SALVEPAR	18/01/2017	5% (à la baisse)	5% (à la baisse)	0%	0%
ALTO Invest	30/01/2017	3% (à la baisse)	3% (à la baisse)	2.69%	2.62%
IFPI	08/02/2017		36% (à la hausse)	36%	36.78%
AXENS	18/09/2017	90% (à la hausse)		90%	89.73%

Le 12 octobre 2016, la société AXENS, filiale à 100 % de la société IFP Investissements, a lancé une offre publique d'achat sur la Société pour le prix de 23 € par action assorti d'un éventuel complément de prix de 1 € par action apportée, sous réserve de la mise en œuvre d'un retrait obligatoire. L'Initiateur, qui ne détenait seul aucune action de la société, agissait de concert avec la société IFP Investissements qui détenait 36,01 % du capital de la société.

Le 16 novembre 2016, Axens a porté le prix de son offre à 25 € par action, sans complément de prix en cas de mise en œuvre d'un retrait obligatoire.

En conséquence, le Conseil d'Administration a recommandé aux actionnaires d'Heurtey Petrochem d'apporter leurs actions à l'Offre.

A l'issue de l'Offre, qui s'est déroulée du 1^{er} décembre 2016 au 5 janvier 2017, un total de 2 374 874 actions avaient été apportées.

A l'issue de l'Offre réouverte, qui s'est déroulée du 16 au 27 janvier 2017, Axens détenait de concert avec IFP Investissements un total de 4 354 286 actions et 4 428 786 droits de vote représentant respectivement 88,6 % du capital et 88,3 % des droits de vote.

Des achats de titres ultérieurs à l'Offre Publique d'Achat ont ensuite porté cette participation à 92,4 % au 31 décembre 2017.

Evolution du capital

Le capital de Heurtey Petrochem s'élève au 31 décembre 2017 à 16 415 181,50 €.

Suite à une décision du Conseil d'Administration du 8 décembre 2016 prise dans le cadre de l'OPA, les mandataires sociaux attributaires d'actions gratuites doivent mettre au nominatif et conserver jusqu'à la fin de leur mandat social dix des actions qui leur ont été attribuées.

	Capital Social	Nombre d'actions	Valeur nominale	Variation du capital	Capital après opération
31.12.2016	Situation	4 914 725	3,34		16 415 181,50
31.12.2017	Sans modification	4 914 725	3,34		16 415 181,50

Le personnel ne détient aucune action de la Société dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise ou d'un FCPE. L'état de la participation des salariés au sens de l'article L225-102 du Code de Commerce est donc de zéro au 31 décembre 2017.

Opérations sur titres des dirigeants et personnes liées

Les opérations mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier réalisées au cours du dernier exercice sont les suivantes :

AXENS, actionnaire, personne morale liée à Jean SENTENAC et Olivier BLATTER, administrateurs de la Société	
Acquisition de titres	
Montant total	1 540 433,66 €
Nombre d'actions	63 028
Prix moyen	24,44 €

Jean SENTENAC, administrateur de la Société	
Cession de titres	

Montant total	20 950,00 €
Nombre d'actions	838
Prix moyen	25,00 €

Programme de rachat d'actions - Contrat de liquidité

L'assemblée du 3 juin 2016 a autorisé un programme de rachat d'actions en vue de poursuivre l'un des objectifs suivants :

- assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action HEURTEY PETROCHEM par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par la réglementation,
- conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe,
- assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou de plans d'actions attribués gratuitement (ou plans assimilés) au bénéfice des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe ainsi que toutes allocations d'actions au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe (ou plan assimilé), au titre de la participation aux résultats de l'entreprise et/ou toutes autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe.

Le Conseil d'administration a mis en œuvre le programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale pour le seul objectif d'animation du marché de l'action pour un nombre total d'actions rachetées limité à 5 % du capital social.

L'ensemble des rachats d'actions effectués par la société au cours de l'exercice l'ont donc été uniquement en vue de poursuivre cet objectif. Aucune réallocation ni utilisation n'a été effectuée.

Cette autorisation est arrivée à échéance en décembre 2017. Le contrat de liquidité est suspendu depuis le 7 décembre 2017.

Dans le cadre du contrat de liquidité conforme à la charte de l'AMAFI mis en place par la Société auprès de Natixis Securities pour favoriser la liquidité de ses titres, nous vous indiquons ci-dessous les nombres et prix des transactions de l'exercice :

- moyens affectés au contrat : 300 000 €
- Bilan mensuel des opérations :

2017	ACHATS		VENTES	
	Quantité	Cours €	Quantité	Cours €
Janvier	201	25,00796 €	926	24,93922 €
Février	1 880	24,11300 €	971	24,03956 €
Mars	2 170	22,68564 €	1 198	22,49083 €
Avril	255	23,70729 €	1 212	23,43082 €
Mai	432	24,14919 €	1 040	24,19167 €
Juin	1 031	24,21084 €	1 644	24,24516 €
Juillet	639	24,65782 €	589	24,54506 €
Août	892	24,73648 €	347	24,69130 €
Septembre	1 172	24,54621 €	482	24,70100 €

Octobre	771	23,76473 €	624	23,51641 €
Novembre	1297	23,04165 €	659	23,50533 €
Décembre	76	23,49487 €	23	23,48304 €
TOTAL	9 816	24,00964 €	9 715	23,98162 €

- Suspension du contrat de liquidité le 7 décembre 2017
- Nombre d'actions inscrites au nom de la Société au 31.12.2017 : 1 959 actions, soit 0,04 % du capital
Valeur nominale globale : 6 543,06 €
Valeur comptable totale : 46 036,50 €
- Disponibilités sur compte de liquidité au 31.12.2017: 145 874,75 €

L'animateur du contrat est rémunéré par un forfait annuel de 25 K€.

9. FACTEURS DE RISQUES

La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés ci-après.

Risques liés à l'activité de la Société

Risques liés à l'exécution des contrats

Ces risques sont liés à la réalisation de contrats clé en main à prix forfaitaire pour lesquels le Groupe s'engage à livrer des installations pour un prix ferme et dans un délai fixé avec les clients.

Les principaux risques auxquels le Groupe est exposé sont :

- le non-respect des délais contractuels de réalisation des projets pouvant entraîner des pénalités financières et des surcoûts liés au maintien d'équipes internes ou externes pour terminer les travaux et assurer les livraisons, conduisant à une dégradation de la marge des contrats ;
- le dépassement des coûts prévus (liés à une sous-estimation de certains postes en phase commerciale, ou à des surcoûts de travaux non envisagés initialement) entraînant une dégradation de la marge des contrats ; et
- la non-obtention des performances contractuelles pouvant entraîner des pénalités financières ou des travaux supplémentaires.

Afin de limiter les risques énoncés ci-dessus, le Groupe évalue le niveau de risque des projets dès réception de l'appel d'offre et :

- sélectionne les projets sur lesquels il accepte de s'engager ;
- établit une grille d'évaluation des risques d'exécution des projets concernant les aspects opérationnels, juridiques, contractuels, financiers et délais de réalisation afin de mettre en place les dispositions nécessaires pour limiter et contrôler les risques pendant la réalisation des contrats ;
- effectue un suivi rigoureux de l'évolution des risques opérationnels pendant toute la durée de réalisation des contrats ;
- s'assure au travers de revues de projet régulièrement tenues par le management de la société appuyé par le service Assurance Qualité que l'organisation, les moyens et les procédures mis en place suite aux évaluations initiales de risques permettent de garantir la bonne réalisation des contrats ;

- s'assure que la coordination des moyens est en ligne avec les nécessités de maîtrise des risques et que les procédures retenues sont correctement appliquées ;

Concernant le risque de pénalités financières, la politique du Groupe est :

- de limiter contractuellement l'impact financier des pénalités de retard ;
- d'exclure systématiquement toute indemnisation liée aux pertes indirectes consécutives à un défaut sur les équipements livrés par le Groupe ;
- de plafonner contractuellement de façon systématique le montant global de l'ensemble des pénalités, sans qu'il ne puisse jamais excéder 100 % du montant du contrat, quelle que soit leur cause (« Aggregate liability »).

Risques liés à la concurrence

Le Groupe dispose d'éléments de différenciation par rapport à ses concurrents grâce à ses différentes technologies et expertises techniques, son implantation géographique mondiale et ses capacités de réalisation de projet.

Néanmoins, la conclusion des contrats par le Groupe s'effectue en majorité dans le cadre d'un processus concurrentiel d'appel d'offres. A cet égard, bien que les facteurs de qualité, de performance et de réputation influent sensiblement sur la décision finale de sélection par les clients, le critère du prix reste déterminant. En conséquence, une intensification de la concurrence pourrait entraîner une baisse des prix proposés aux clients, et ainsi avoir une influence négative sur le chiffre d'affaires du Groupe, les marges brutes des projets et son résultat.

Cependant les exigences des donneurs d'ordre en termes de qualification et de références limitent l'entrée de nouveaux concurrents.

Risques liés à l'évolution défavorable des conditions de crédit et de garanties bancaires

Le renforcement des réglementations bancaires peut limiter l'accès au crédit et à l'obtention de garanties bancaires, et conduire à une augmentation significative du coût de ces opérations et de leurs délais de mise en place, ce qui pourrait ralentir le développement des activités du Groupe. Le Groupe continue à bénéficier auprès de l'ensemble de ses banques de montants significatifs de lignes de garanties bancaires l'autorisant à satisfaire ses obligations contractuelles. Une partie de la dette financière à taux variable du Groupe fait l'objet d'une couverture à taux fixe. Malgré la politique de gestion et de couverture des risques mise en œuvre dans la sélection des projets, le Groupe reste soumis aux aléas financiers qui pourraient affecter ses partenaires et sous-traitants.

Risques liés à la sous-traitance

La Société fait régulièrement appel à la sous-traitance pour la fabrication de fours et d'unités modulaires de traitement de gaz.

Tout retard des sous-traitants ou des fournisseurs dans l'exécution de la partie du projet qu'ils réalisent, tout manquement d'un sous-traitant ou d'un fournisseur à ses obligations, ou tout autre fait lui étant imputable que la Société ne pourrait contrôler ou prévoir, peut entraîner des retards dans l'avancement global du projet et/ou engendrer des coûts supplémentaires potentiellement significatifs. Le Groupe pourrait être tenu de dédommager les clients pour ces retards. Quand bien même il serait possible de mettre ces coûts supplémentaires à la charge des fournisseurs ou des sous-traitants défaillants, le Groupe pourrait ne pas être en mesure de recouvrer la totalité de ces coûts, ce qui aurait un impact sur son résultat.

Afin de limiter les risques financiers et de qualité et délais liés à la sous-traitance, le Groupe dispose d'un processus de qualification de ses sous-traitants et fournisseurs, et réalise régulièrement des audits et des inspections dans les sociétés de sous-traitance. Le Groupe possède deux unités de fabrication, l'une en Roumanie et l'autre en Inde, ce qui sécurise environ 30 % de ses besoins de fabrication.

Risques technologiques

Branche fours

Pour son activité de conception et de réalisation de fours de procédé, la branche « Fours » a développé en interne un ensemble d'outils (programmes informatiques) qui capitalisent son savoir-faire et son expérience industrielle. Le principal risque technologique identifié est relatif à l'obsolescence d'outils internes ou au défaut d'adaptation à une évolution importante de marché, entraînant une perte de savoir-faire.

Pour limiter ce risque, Heurtey Petrochem consacre une part importante de ses investissements à l'acquisition de logiciels de calcul et de modélisation technique spécialisés et au développement interne des outils informatiques pour accompagner son activité et organise pour cela une veille technologique active avec ses partenaires spécialistes.

Pour son activité de conception et de réalisation de fours de procédés, Heurtey Petrochem peut être amené à utiliser des technologies développées par d'autres sociétés à qui elle verse des redevances, en les combinant à ses propres technologies. Cette stratégie pourrait rendre Heurtey Petrochem dépendant du bon vouloir des propriétaires de ces procédés. Cependant, Heurtey Petrochem maîtrise l'ensemble des procédés disponibles sur le marché et peut sélectionner le procédé le plus adapté aux caractéristiques du projet pour ne pas être dépendant d'un seul procédé.

Branche gaz

Pour son activité de conception d'unités modulaires de traitement de gaz, la branche gaz a développé en interne un ensemble d'outils (programmes informatiques) qui capitalisent son savoir-faire et son expérience industrielle. Le principal risque technologique identifié est relatif à l'obsolescence d'outils internes ou au défaut d'adaptation à une évolution importante de marché, entraînant une perte de savoir-faire.

Pour cette activité, le Groupe commercialise sous licences exclusives dans le cadre de contrats long terme une gamme complète de technologies de traitement de gaz naturel. La branche gaz consacre une part importante de ses investissements à des activités de recherche industrielle menées en collaboration avec le groupe IFPEN, afin de développer de nouvelles technologies ou d'améliorer les performances des technologies de traitement de gaz existantes.

Le Groupe et IFPEN définissent l'évolution des programmes de recherche en fonction de l'évolution technologique des marchés.

Risques liés aux systèmes d'information

La Société est exposée à un risque permanent de piratage de ses données, de défaillance ou d'atteinte à l'intégrité de son système d'informations et de ses données.

La Société a mis en place :

- une infrastructure technologique et des réseaux sécurisés,
- des procédures de sauvegarde et de reprise systématiques.

Pour limiter le risque lié aux systèmes d'information, le Groupe assure une veille technologique afin de maintenir la meilleure efficacité de ses systèmes de sécurité.

Risques liés aux transports

Dans le cadre de la réalisation de ses contrats, le Groupe est amené à recourir à des moyens de transports spécifiques, terrestres ou maritimes.

Afin de couvrir ce risque, le Groupe met en œuvre une politique de qualification et de sélection de ses transporteurs en fonction de la localisation des livraisons, ainsi qu'une politique d'assurance systématique.

Risques liés à des actes terroristes, soulèvements, guerres ou révolutions d'origine nationale ou internationale ou du fait des conséquences de tels actes

Une part de l'activité du Groupe est constituée de projets situés dans des zones où sont susceptibles de se produire des événements liés à des actes terroristes, de piraterie, guerres ou révolutions, des événements politiques ou des troubles sociaux imprévus, qui pourraient affecter ses opérations, ses résultats et sa situation financière.

L'exposition à ces risques peut être réduite de deux manières : soit en choisissant de ne pas réaliser de nouveaux projets dans la zone concernée soit en y mettant en place un dispositif de sûreté s'appuyant à la fois sur l'analyse du contexte, la prévention, la protection, et le suivi des mesures mises en place.

Le Groupe peut, par ailleurs, décider de contacter des compagnies d'assurance ainsi que des agences de crédit-export pour souscrire, le cas échéant, des couvertures contre le risque politique.

Néanmoins, en cas d'instabilité politique nationale ou régionale, ces polices d'assurance peuvent se révéler insuffisantes pour éviter de constater une perte sur des contrats en cours, ce qui pourrait diminuer le résultat net de la Société, voire le conduire à constater une perte.

Risques liés aux dommages aux biens et aux personnes susceptibles d'être causés par les activités de la Société

Les activités de la Société sont sujettes aux risques inhérents au secteur des services d'ingénierie et de construction pour les industries pétrolière, pétrochimique et gazière, tels que le risque de défaillance des équipements, les accidents de personnes, les incendies ou les explosions. Ces risques peuvent entraîner des blessures ou des décès, des interruptions permanentes ou temporaires d'activité, des dommages aux biens mobiliers ou immobiliers, des pollutions ou autres atteintes à l'environnement. Le Groupe est, en outre, susceptible d'être poursuivi dans de telles éventualités. Il pourrait aussi être poursuivi au titre de l'exploitation ultérieure des installations qu'il aurait conçues ou livrées.

La politique du Groupe est de limiter contractuellement sa responsabilité d'une part et de souscrire les polices d'assurances nécessaires d'autre part. Pour ce faire, le Groupe se coordonne avec ses clients et ses sous-traitants, qui sont eux-mêmes assurés pour leurs responsabilités respectives.

Enfin, pour certains types de risques, il pourrait être impossible d'obtenir une couverture d'assurance adéquate à des conditions commerciales raisonnables pour le Groupe. Un défaut de couverture efficace contre les risques liés à l'activité, pour l'une des raisons ci-dessus, pourrait entraîner des surcoûts importants et éventuellement conduire le Groupe à constater des pertes.

En outre, la survenance d'un de ces événements pourrait nuire à la réputation du Groupe et ainsi avoir un impact significatif sur ses résultats.

Risques liés à l'évolution du coût des matières premières et des fournitures

La majorité des contrats clé en main ou au forfait du Groupe nécessite l'acquisition de matières premières et de fournitures dont la variation conjoncturelle des prix peut avoir un impact positif ou négatif sur la marge des contrats. Pour faire face à ce risque, Heurtey Petrochem s'efforce de limiter la période de validité de ses offres, d'obtenir des clauses contractuelles d'actualisation des prix en fonction des prix du marché et de passer rapidement les principales commandes de matériels dès que les contrats sont signés avec les clients.

La diversification des sources d'approvisionnement du Groupe est un facteur supplémentaire qui minimise ces risques.

Risques liés à la clientèle

Les clients du Groupe sont essentiellement des pétroliers raffineurs, des pétrochimistes de grande notoriété, et des compagnies de production de gaz naturel ainsi que des sociétés d'ingénierie mondiales.

Le risque d'insolvabilité de ces clients est faible en dehors de risques géopolitiques et sociaux pouvant les affecter dans leur pays d'implantation, risques par ailleurs parfois couverts par des polices d'assurances spécifiques (telles que celles délivrées par la COFACE ou des établissements étrangers similaires). Dans certains cas, le Groupe exige des clients ne bénéficiant pas de telles couvertures de risque la mise en place de lettres de crédit afin de sécuriser le défaut de paiement.

En outre, le Groupe n'a pas constaté au cours de l'année 2017 ni à la date du présent rapport, de défaut de paiement significatif de la part de ses clients.

Le tableau ci-dessous présente, sur les trois derniers exercices, le pourcentage de chiffre d'affaires généré par le premier client du Groupe, les cinq et dix premiers clients :

En % du chiffre d'affaires total de l'exercice	2017	2016	2015
Chiffre d'affaires du premier client	10%	8%	26 %
Chiffre d'affaires des 5 premiers clients	41%	34%	47 %
Chiffre d'affaires des 10 premiers clients	61%	55%	59 %

Dépendance à l'égard des collaborateurs clés

Le bon fonctionnement et le développement d'Heurtey Petrochem repose sur les compétences et l'implication des équipes et notamment des collaborateurs clés. Si le Groupe devait être confronté au départ d'une partie de ses collaborateurs clés et n'était pas en mesure de recruter ou de remplacer un tel personnel, les activités du Groupe pourraient en être fortement impactées.

Afin de retenir les collaborateurs clés, le Groupe met en place une politique d'identification et des mécanismes de fidélisation.

Risques liés à l'évolution de l'industrie pétrolière, chimique et gazière

L'activité d'Heurtey Petrochem dépend pour sa majeure partie des investissements réalisés dans le secteur pétrolier pour, d'une part le développement des gisements d'hydrocarbures, à terre et en mer, et d'autre

part, le traitement du pétrole, du gaz naturel ainsi que leurs dérivés ((unités de raffinage, sites pétrochimiques, usines de liquéfaction de gaz naturel)

Les cours du pétrole et du gaz naturel sur les marchés mondiaux, ainsi que les anticipations d'évolution de ces cours, ont une influence significative sur le niveau d'investissement dans ce secteur.

L'activité d'Heurtey Petrochem est, aussi, directement liée aux besoins en énergie et produits dérivés provenant du raffinage du pétrole, de la pétrochimie et de la production du gaz. Elle est en conséquence sensiblement influencée par :

- ✓ les retournements de cycles économiques qui peuvent conduire à des évolutions défavorables du prix du brut ;
- ✓ les instabilités politiques et sociales au niveau de certains pays producteurs dans ces secteurs ;
- ✓ l'évolution des réglementations étrangères locales, pouvant induire une restriction des investissements étrangers, une augmentation des droits de douane et une restriction sur les flux du commerce international ;
- ✓ le durcissement des réglementations sur la protection de l'environnement qui pourrait conduire à un ralentissement des investissements, notamment dans la production des gaz non conventionnels ;
- ✓ les catastrophes naturelles ou les risques de guerre qui peuvent avoir des impacts négatifs sur le secteur.

Enfin, une révolution technologique majeure dans les modes de raffinage et de production des matières plastiques pourrait avoir des conséquences sur l'activité du Groupe.

L'un ou plusieurs de ces facteurs pourraient avoir un effet négatif non négligeable sur la stratégie, les résultats, et la situation financière de Heurtey Petrochem, ainsi que sur la mise en œuvre de nouveaux projets nécessaires à son développement et à sa pérennité.

La présence du Groupe sur différentes zones géographiques et dans plusieurs secteurs d'activité (amont gazier et aval en raffinage et pétrochimie) permet une moindre exposition aux retournements de cycles économiques ou politiques.

Risques liés aux conditions climatiques

L'activité du Groupe pourrait être significativement affectée par des conditions climatiques particulièrement défavorables dans les pays dans lesquels il opère. En effet, de telles conditions pourraient entraîner la nécessité pour le Groupe d'évacuer son personnel ou de suspendre ses activités. De tels événements pourraient entraîner un retard ou l'arrêt d'un contrat ayant comme effet une baisse du chiffre d'affaires.

Risques réglementaires et juridiques

Risques contractuels et juridiques

Le Groupe exerce son activité à plus de 90 % à l'international dans de très nombreux pays dont les réglementations en matière notamment de droit commercial, de droit social et de protection contre la fraude évoluent constamment. Un défaut de respect de ces lois et réglementations pourrait exposer le Groupe et/ou ses employés à des poursuites civiles, pénales ou administratives pouvant entacher sa réputation et/ou influencer sur le cours de l'action.

En outre, le Groupe ne peut exclure des cas exceptionnels de nationalisation d'actifs, d'expropriation de droits ou de remise en cause de stipulations contractuelles en vigueur. La survenance de tels risques pourrait entraîner des pertes de marché et avoir un impact significatif sur l'activité et les résultats du Groupe.

Il est précisé que le Groupe a mis en place une politique contractuelle et des revues systématiques de ces risques afin de limiter son exposition. Heurtey Petrochem dispose également d'une charte éthique dont les recommandations sont mises en œuvre dans toutes ses filiales.

Risques liés à l'évolution des réglementations fiscales et douanières

Dans les différents pays où il réalise son activité, le Groupe est soumis aux évolutions des réglementations fiscales et douanières en matière d'importations/exportations, de retenues à la source, de taxes locales, d'impôts sur les bénéfices et de conventions fiscales internationales.

L'évolution de la réglementation fiscale et des pratiques douanières pourrait avoir un impact significatif sur le coût de réalisation des projets et sur la charge d'impôts du Groupe.

Heurtey Petrochem procède régulièrement à l'évaluation du risque fiscal de ses opérations qui conduit à intégrer des clauses protectrices dans ses contrats commerciaux. Le Groupe assure également une veille active des réglementations dans les différents pays.

Risques liés au développement par des concurrents de technologies similaires entraînant pour la Société une perte en termes d'avantages concurrentiels et in fine en termes de résultat

Certains des produits du Groupe, ainsi que les procédés utilisés pour les produire ou les commercialiser, ont été brevetés, ont fait l'objet de demandes de brevets ou constituent des secrets commerciaux. Tous les pays n'offrent pas le même niveau de protection des droits de propriété intellectuelle. Si les droits de propriété intellectuelle du Groupe étaient considérés comme non valables ou n'étaient pas susceptibles d'être protégés ou si le Groupe n'obtenait pas un brevet donné, ses concurrents pourraient alors développer et exploiter indépendamment des technologies similaires aux technologies non brevetées ou insuffisamment protégées du Groupe. De tels événements pourraient avoir un impact sur l'activité, l'image ou les résultats du Groupe. Le Groupe pourrait être amené à intenter des actions en justice pour faire respecter ses droits de propriété intellectuelle ou pour juger de la validité et de la portée de droits détenus par des tiers.

Le Groupe pourrait également faire l'objet d'actions en justice intentées par des tiers pour faire respecter les droits de propriété intellectuelle qu'ils prétendraient détenir. Toute procédure judiciaire pourrait se traduire pour le Groupe par des frais importants, la mobilisation de ressources et avoir un impact significatif sur son résultat opérationnel.

Risque de contentieux

Le Groupe peut être amené à engager ou à être l'objet de procédures contentieuses avec des clients, partenaires, sous-traitants, employés ou administrations publiques qui pourraient nuire à son image et impacter sa situation financière.

Risques Industriels et Environnementaux

Le Groupe n'exploite pas de sites industriels susceptibles de générer des risques industriels ou environnementaux. Le Groupe dispose de deux unités de fabrication en Inde et en Roumanie qui ne sont pas des installations industrielles à haut risque pour l'environnement. Les déchets produits sont mesurés et contrôlés. Les déchets valorisables sont cédés à des entreprises spécialisées dans le recyclage. Les déchets non valorisables sont éliminés par des entreprises sous-traitantes possédant les agréments nécessaires.

Les risques liés aux interventions des équipes du Groupe sur les sites industriels des clients lors des opérations de montage et de mise en route sont couverts par les polices d'assurance souscrites par le Groupe.

Risques de liquidité

Le Groupe a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Le financement du Groupe est géré de façon centralisée au siège social par la société de tête en coordination avec l'ensemble des filiales du Groupe. La société de tête assure ainsi le financement des opérations de l'ensemble du Groupe et s'appuie sur :

- des conventions de trésorerie signées entre la maison mère et les filiales du Groupe ;
- des ressources bancaires de crédit court terme sécurisées mises en place avec le pool bancaire du Groupe par la société mère ;
- des ressources bancaires de crédit court terme bilatérales (découvert, mobilisation de créances françaises et étrangères) mises en place avec plusieurs banques par la société mère ;
- des ressources bancaires de crédit court terme mises en place entre certaines filiales (Inde, Etats Unis, Roumanie) et des établissements bancaires locaux ;
- les avances sur commandes reçues des clients au moment de la signature des contrats et lors de leur exécution.
- des avances conditionnées reçues d'organismes d'Etat (FSH, RTPG, autres) par Prosernat pour financer des projets de recherche.

Les conditions spécifiques de paiement des clients ne pouvant être répercutées intégralement aux sous-traitants de la Société, le besoin en fonds de roulement peut être amené à connaître des variations significatives en cours d'année susceptibles d'engendrer un risque sur la maîtrise de la trésorerie d'Heurtey Petrochem. Pour gérer ce risque, Le Groupe établit mensuellement des prévisions de trésorerie. Au 31 décembre 2017, le Groupe dispose de 38,5 M€ de trésorerie active.

Convention de prêt et de crédit

Le crédit revolving et l'emprunt moyen terme qui constituaient le crédit bancaire syndiqué ont été intégralement remboursés au pool bancaire et le financement correspondant a été repris par Axens sous forme d'une avance en compte courant dont le solde est de 56 M€ au 31 décembre 2017 et d'un emprunt moyen terme dont le solde est de 6,3 M€ au 31 décembre 2017.

Au 31 décembre 2017, l'utilisation du crédit revolving de la BPI est de 4M€.

Risques de marché

Risques de taux

Les emprunts contractés par le Groupe sont à taux variables calculés sur l'index Euribor. Dans le cadre de sa politique de gestion du risque de taux, le Groupe a recours à des instruments de couverture de taux afin de réduire et contrôler le risque d'évolution défavorable des taux.

Risques de change

Risque de change opérationnel

Dans le cadre de son activité opérationnelle, le Groupe est exposé au risque de change. Afin de se prémunir contre ce risque, le Groupe met en œuvre une politique stricte de couverture des risques visant à limiter au maximum l'exposition au risque de change.

La politique du Groupe consiste à couvrir les opérations en devises dans toutes les entités du Groupe ; le Groupe considère donc qu'il n'y a pas de risque de change résiduel significatif pour les flux futurs de trésorerie à percevoir dès lors qu'ils seraient différents de la devise fonctionnelle de l'entité titulaire des contrats pour lesquels une couverture de change ou une couverture naturelle aurait été mise en place.

Cette politique s'appuie sur des principes de limitation de l'exposition au risque de change quand les facturations au client ou les facturations des fournisseurs se réalisent en devises différentes de la devise du pays de l'entité titulaire du contrat avec les clients ou des contrats avec les fournisseurs.

Les principes de limitation de l'exposition aux risques de change sont les suivants :

- recherche systématique de position de couverture naturelle de change « *natural hedging* » dans les contrats multi devises en s'assurant que les devises d'encaissement sont les mêmes que les devises de décaissement ;
- couverture de l'exposition résiduelle par devise (situation d'encaissement et décaissement en deux monnaies différentes) par la mise en place d'instruments financiers pendant l'exécution du contrat ;
- suivi et mise à jour des couvertures des positions résiduelles en place lors de la réalisation des contrats.

Les couvertures de change sont faites dans le cadre des normes comptables internationales et les transactions sont qualifiées par relation pour entrer dans le champ de la comptabilité de couverture.

Le Groupe privilégie systématiquement l'utilisation d'instruments d'achats ou de vente de couverture à terme. Il n'y a pas au 31 décembre 2016 d'option de change en place.

Risque de change financier

Chaque entité du Groupe se finance à court terme :

- soit en négociant avec un établissement local des facilités de crédit court terme contre-garanties par la société mère et consenties en devises du pays, qui ne donnent donc pas lieu à risque de change ;
- soit en empruntant des ressources court terme de compte courant à la société mère qui sont consenties en euros aux entités du Groupe ; ces montants en euros sont ensuite convertis en devises par les différentes entités et font l'objet d'un contrat de couverture souscrit par la filiale calé avec les échéances prévisionnelles de remboursement.

Au 31 décembre 2017, le Groupe n'a pas contracté de dette financière externe en devise autre que l'euro. Dans ces conditions, le Groupe estime donc qu'il n'a pas d'exposition significative résiduelle au risque de change.

Risque de change lié aux investissements à l'étranger

Le Groupe n'a pas de couverture d'investissement net à l'étranger.

En 2017, la part du chiffre d'affaires consolidé du Groupe réalisé en devises est de 55% dont 21 % en dollars américains.

Une variation de 10 % de la parité moyenne USD/EUR aurait eu une incidence sur le chiffre d'affaires du Groupe de 4,5 M€ au cours de l'exercice 2017.

Risques sur actions

Néant.

Informations relatives aux dérivés de crédit

Néant.

Risques liés aux acquisitions

Dans le cadre de sa stratégie de croissance qui pourrait prendre la forme d'acquisitions et/ou de prises de participation et de partenariats, la Société pourrait être amenée à réaliser des acquisitions ou des investissements dans son activité. De cette démarche découlerait un risque nouveau lié à la capacité d'intégrer avec succès la nouvelle entité. Un échec de ces intégrations pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats de Heurtey Petrochem ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

Par ailleurs, une partie de ces acquisitions et investissements pourrait faire l'objet d'une rémunération par remise d'actions Heurtey Petrochem, ce qui pourrait avoir un effet dilutif sur la situation de ses actionnaires.

Assurance et couverture des risques

Le Groupe dispose des polices d'assurance permettant de couvrir les risques liés à son activité d'ingénierie, aux dommages aux biens, aux pertes d'exploitation et à la responsabilité civile et professionnelle de la Société et de ses filiales. Les couvertures sont dimensionnées et adaptées en fonction des caractéristiques des projets et selon les garanties disponibles sur le marché international.

Le programme d'assurance de Heurtey Petrochem comporte des polices sur contrats et des polices permanentes.

1/ Les polices d'assurance sur contrat

Les polices d'assurance sur contrats sont souscrites pour les besoins spécifiques et la durée d'un contrat considéré. Heurtey Petrochem peut être le souscripteur direct de ces polices, à son bénéfice et celui de ses partenaires sur le projet, et inclure les primes dans son prix. Il peut aussi être assuré additionnel de polices souscrites directement par son client.

Les polices sur contrat sont en général des assurances « tous risques chantiers – montage essais » couvrant l'ensemble des études et travaux à réaliser, y compris les matériaux et fournitures destinés à être incorporés dans l'ouvrage, contre les risques de dommages matériels depuis la phase de conception jusqu'à la fin de la période de garantie contractuelle. Elles couvrent généralement le coût total du projet.

2/ Les polices d'assurance permanentes

Le Groupe dispose d'un programme d'assurances permanentes pour les risques de responsabilité et pour les risques de dommages de ses locaux et matériels. Elles sont périodiquement revues en fonction du développement de l'activité.

Les assurances de responsabilité

Les risques de responsabilité civile professionnelle et de responsabilité générale pour l'ensemble des activités du Groupe sont couverts par un programme intégré qui intervient au-delà des polices souscrites localement par les filiales du Groupe, en complément de leurs conditions et capacités. Ce programme a fait l'objet d'une revue à l'échéance de janvier 2018 et a été renouvelé pour 2 ans.

Les risques d'accident et maladie du personnel en mission sont couverts par une police d'assurance Individuelle Accidents et Assistance rapatriement monde entier.

Les assurances de dommages

En matière de transport, le Groupe dispose d'une police permanente forfaitaire qui permet de couvrir le transport des marchandises, matières premières, approvisionnements de toute nature, produits en cours de fabrication et produits finis, pour tous moyens de transport et pour tout point du monde. Pour certains projet d'envergure, le groupe peut également demander la souscription d'une police cargo dédiée à un projet spécifique et dont la taille ne pourrait s'inscrire dans le flux anticipé par les assureurs pour assurer les transports de marchandises classique.

Les sites de fabrication du Groupe, en Roumanie et en Inde sont couverts en « tous risques sauf » pour les dommages matériels et la perte d'exploitation consécutive à un sinistre.

Les autres locaux du Groupe sont couverts par des polices multirisques pour les dommages aux bâtiments et aux équipements informatiques.

10. DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Ces dépenses concernent principalement les amortissements excédentaires et la TVTS.

11. AFFECTATION DU RESULTAT

Compte tenu de l'état du marché et des perspectives actuelles, le Conseil d'administration ne propose pas de distribution de dividendes cette année.

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice 2017, soit – 12 241 873 € au compte Report à nouveau qui serait ainsi ramené de – 2 774 106 € à – 15 015 979 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'au cours des trois derniers exercices les distributions de dividendes ont été les suivantes :

AU TITRE DE L'EXERCICE	REVENUS ÉLIGIBLES À LA RÉFACTION		REVENUS NON ÉLIGIBLES À LA RÉFACTION
	DIVIDENDES	AUTRES REVENUS DISTRIBUÉS	
2014	2 693 021 € * Soit 0,55 € par action	-	-
2015	-	-	-
2016	-	-	-

* Incluant le montant du dividende correspondant aux actions auto détenues non versé et affecté au compte report à nouveau

12. PRESENTATION DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

La première résolution soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale les comptes sociaux de l'exercice 2017 faisant ressortir un résultat net de – 12 241 873 €.

La deuxième résolution soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale les comptes consolidés de l'exercice 2017 établis selon les normes IFRS, telles qu'adoptées par l'Union Européenne, faisant ressortir un résultat net consolidé de -42 898 230 € (part du groupe).

La troisième résolution soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale l'affectation du résultat de l'exercice telle que présentée ci-dessus.

La quatrième résolution vise à approuver les conventions réglementées conclues au cours de l'exercice et mentionnées dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

Les cinquième à onzième résolutions soumettent à l'approbation de l'Assemblée Générale le renouvellement de Messieurs Jean DESEILLIGNY, Jean SENTENAC, Olivier BLATTER, Christian DUPRAZ, Jacques MOULIN, et de Mme Claire TUTENUIT, en qualité d'Administrateur, pour une durée de trois ans chacun, soit jusqu'à l'Assemblée Générale des actionnaires tenue en 2021 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé, ainsi que le non renouvellement et non remplacement de Monsieur Georges PICARD en qualité d'administrateur.

La douzième résolution vise la ratification du transfert de siège social du 8 cours Louis Lumière – 94 300 Vincennes au 89 Boulevard Franklin Roosevelt – 92 500 Rueil Malmaison par décision du conseil d'administration en date du 14 septembre 2017 et à effet au 1^{er} janvier 2018.

Votre Conseil d'Administration vous propose d'adopter l'ensemble de ces résolutions, à l'exclusion de la quatorzième résolution qu'il vous propose de rejeter car elle n'entre pas dans les modalités choisies par l'entreprise pour motiver et fidéliser son personnel.

Le Conseil d'Administration

Annexes : Résultats et autres éléments significatifs des 5 derniers exercices + rapport sur le gouvernement d'entreprise

ANNEXE 1

Résultats et autres éléments significatifs des 5 derniers exercices

HEURTEY PETROCHEM SA

NATURES DES INDICATIONS	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Capital social en fin d'exercice					
Capital social	16 415 182	16 415 182	16 415 182	16 353 983	11 822 157
Nombre des actions :					
-ordinaires existantes	4 914 725	4 914 725	4 914 725	4 896 402	3 539 568
-à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
-par conversion d'obligations	0	0	0	0	0
-par exercice de droits de souscription	0	0	0	18 323	30 000
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes	45 140 434	82 075 975	117 715 858	159 167 665	154 445 128
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-10 663 225	-9 243 764	7 545 312	8 320 967	6 773 521
Impôts sur les bénéfices	-511 064	-72 647	-136 846	580 956	30 204
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	1 568	142 544	1 308 516	652 170
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	-12 241 873	-6 904 867	656 909	6 034 558	3 438 088
Résultat distribué				2 693 021	1 946 762
Résultat par action					
Résultat avant impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	-2.17	-1.88	1.54	1.70	1.91
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	-2.49	-1.40	0.13	1.23	0.97
Dividende attribué à chaque action	0.00	0.00	0.00	0.55	0.55
Effectif					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice	106	120	128	135	128
Montant de la masse salariale de l'exercice	8 147 127	8 454 849	9 324 494	9 193 312	8 426 178
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	3 558 591	3 775 111	4 179 558	4 363 850	3 968 531

ANNEXE 2

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE SUR L'EXERCICE 2017

1. Composition du Conseil d'Administration au 31.12.2017 :

Nom	Fonctions dans la Société
Jacques MOULIN	Directeur Général et Administrateur
Jean SENTENAC	Président du Conseil d'administration
Olivier BLATTER	Administrateur
Yves BOSCHER	Administrateur
Christian DUPRAZ	Administrateur
Georges PICARD	Administrateur
Jean-Marie PIERROT-DESEILLIGNY*	Administrateur
Claire TUTENUIT*	Administrateur

(*) Administrateur indépendant

Les mandats prennent fin à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue dans l'année 2018 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé, à l'exception du mandat de Monsieur Yves BOSCHER, qui prendra fin en 2020.

L'Assemblée Générale du 1^{er} juin 2017 a ratifié la cooptation de Messieurs Olivier BLATTER (en remplacement de Monsieur Pascal BARTHELEMY), Christian DUPRAZ (en remplacement de Madame Isabelle MULLER) et Jacques MOULIN (en remplacement de Madame Sophie PATURLE) en qualité d'administrateurs.

Lors du Conseil d'Administration du 14 septembre 2017, il a été mis un terme au mandat de Président – Directeur Général de Monsieur Dominique HENRI à effet du 30 septembre 2017. Monsieur Dominique HENRI a démissionné de son mandat d'administrateur à cette même date. Le Conseil d'administration a nommé Monsieur Jean SENTENAC en qualité de Président du Conseil d'Administration et Monsieur Jacques MOULIN en qualité de Directeur Général, à compter du 1^{er} octobre 2017 et pour la durée de leur mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire tenue en 2018 et qui statuera sur les comptes de l'exercice écoulé

2. Autres mandats et fonctions exercés au cours de l'exercice 2017 par les mandataires sociaux (à la connaissance de la société):

a) Autres mandats et fonctions exercés par les membres actuels du Conseil d'Administration

Monsieur Jean SENTENAC :

Administrateur, Président du Conseil d'administration et Membre du Comité des Nominations et des Rémunérations

(date d'expiration : AGO 2018)

) AXENS	Président - Directeur Général et Administrateur
) AXENS Catalyst Arabia Ltd	Administrateur et Président
) AXENS Middle East SPC	Président et Administrateur
) Petro-Chem Development Co. Inc.	Administrateur

Monsieur Jacques MOULIN :

Administrateur et Directeur Général
(date d'expiration : AGO 2018)

) Heurtey Petrochem Development Canada Inc. (Canada)	Administrateur
) Heurtey Petrochem GmbH (Allemagne)	Co-Gérant
) Heurtey Petrochem Heaters Industry and Trade Ltd (Turquie)	Gérant
) Heurtey Petrochem India Pvt Ltd (Inde)	Administrateur
) Heurtey Petrochem Manufacturing SA (Roumanie)	Administrateur et Président du Conseil d'Administration
) Heurtey Petrochem Rus Ltd (Russie)	Administrateur et Président du Conseil d'administration
) Heurtey Petrochem South Africa (Pty) Ltd (Afrique du Sud)	Administrateur
) Heurtey Petrochem Srb (Serbie)	Gérant
) Heurtey Petrochem Technology (Beijing) Co., Ltd. (Chine)	Administrateur
) Petro-Chem Korea	Administrateur
) Petro-Chem Development Co. Inc. (Etats-Unis)	Administrateur
) PFR Energy Systems (Etats-Unis)	Administrateur
) Prosernat (France)	Administrateur

Madame Claire TUTENUIT :

Administrateur indépendant et Membre du Comité d'Audit
(date d'expiration : AGO 2018)

)	Fondation Nicolas HULOT	Administrateur
)	IDDR	Administrateur (représentant d'EpE)
)	INERIS	Administrateur

Monsieur Georges PICARD :

Administrateur, Président du Comité d'Audit et Membre du Comité des Nominations et des Rémunérations

(date d'expiration : AGO 2018)

)	AXENS	Administrateur
)	BEICIP Franlab	Administrateur (jusqu'au 07/09/2017)
)	COFIP	Président et Membre du Comité d'Administration
)	EURECAT SA	Représentant permanent d'IFP Energies Nouvelles au Conseil d'Administration (jusqu'au 27/10/2017)
)	EURECAT US	Administrateur (jusqu'au 27/10/2017)
)	IFP Energies Nouvelles	Directeur Général Adjoint (jusqu'au 16/10/2017) et Conseiller du Président
)	IFP Investissements	Représentant permanent d'IFP Energies Nouvelles au Conseil d'Administration (jusqu'au 16/10/2017)
)	IFP Technologies Canada Inc.	Président
)	IFP Training	Représentant permanent d'IFP Energies Nouvelles au Conseil d'Administration (jusqu'au 16/10/2017)
)	Malmaison Ressources Inc.	Président et Administrateur

Monsieur Jean DESEILLIGNY :

Administrateur indépendant, Président du Comité des Nominations et des Rémunérations

(date d'expiration : AGO 2018)

)	DIETSWELL	Administrateur
---	-----------	----------------

Monsieur Olivier BLATTER :

Administrateur, Membre du Comité d'Audit

(date d'expiration : AGO 2018)

-) Axens Middle East S.P.C. Administrateur
-) Axens Vostok OOO Administrateur
-) Axens India Private Ltd Administrateur et Président du Conseil

Monsieur Christian DUPRAZ :

Administrateur
(date d'expiration : AGO 2018)

-) Axens (Beijing) Trading Co. Ltd Président du Conseil d'Administration et Administrateur (jusqu'au 17/10/2017)
-) Axens Far East Administrateur et Président du Conseil d'Administration (jusqu'au 17/10/2017)

Monsieur Yves BOSCHER :

Administrateur
(date d'expiration : AGO 2020)

-) Axens Administrateur (jusqu'au 23/03/2017)

b) Autres mandats et fonctions exercés par les membres du Conseil d'Administration dont le mandat a été interrompu au cours de l'exercice 2017

Monsieur Dominique HENRI :

Administrateur (jusqu'à sa démission au 30 septembre 2017) et Président - Directeur Général (jusqu'à la cessation de son mandat à effet au 30 septembre 2017)

-) Heurtey Petrochem India Pvt Ltd (Inde) Administrateur
-) Heurtey Petrochem Manufacturing SA (Roumanie) Administrateur
-) Heurtey Petrochem Technology (Beijing) Co., Ltd. (Chine) Administrateur et Président du Conseil d'administration
-) Petro-Chem Development Co., Inc. (Etats-Unis) Administrateur
-) Prosernat (France) Administrateur et Président du Conseil d'administration
-) SNPE (France) Administrateur

Madame Sophie PATURLE :

Administrateur et Membre du Comité des Nominations et des Rémunérations (jusqu'à sa démission le 16 mars 2017)

)	DEMETER PARTNERS	Membre du Directoire et Directeur Général
)	EMERTEC Gestion (filiale de DEMETER PARTNERS)	Membre du Conseil de Surveillance
)	IFPEN	Administrateur et Présidente du Comité d'Audit
)	MAISONS FRANCE CONFORT (EUROLIST)	Administrateur
)	SIGMA GESTION	Membre du Conseil de Surveillance

Mme Sophie PATURLE détient par ailleurs un mandat de représentant permanent de DEMETER PARTNERS dans trois sociétés par actions simplifiées.

Madame Isabelle MULLER :

Administrateur et Membre du Comité Stratégique (jusqu'à sa démission le 16 mars 2017)

)	AXENS	Administrateur
)	Comité Professionnel du Pétrole	Présidente
)	MEDEF	Présidente de la Commission Environnement
)	UFIP	Déléguée Générale

3. Fonctionnement du Conseil d'Administration

La Société est constituée sous la forme d'une société anonyme à Conseil d'Administration.

L'article 15 des statuts fixe les pouvoirs du Conseil :

« Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre.

Sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux Assemblées d'Actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Le Président ou le Directeur Général est tenu de communiquer à chaque administrateur tous les documents et informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Le Conseil d'Administration peut conférer à un ou plusieurs de ses membres ou à des tiers, actionnaires ou non, tous mandats spéciaux pour un ou plusieurs objets déterminés.

Le Conseil d'Administration peut décider la création de comités chargés d'étudier les questions que lui-même ou son Président soumet, pour avis, à leur examen. Il fixe la composition et les attributions des comités qui exercent leur activité sous sa responsabilité. »

Le Règlement Intérieur du Conseil d'Administration définit notamment la fréquence de ses réunions (4 par an au minimum), les obligations et les moyens des administrateurs, ainsi que les missions confiées au Comité d'Audit, au Comité des Nominations et Rémunérations et au Comité Stratégique.

Fréquence des réunions

Le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois au cours de l'exercice 2017. Le taux moyen de participation au Conseil a été de 93,6 %.

Lors de ses séances, le Conseil a veillé à la mise en œuvre des orientations de l'activité de la Société et de ses filiales et contrôlé sa marche générale.

Plus spécifiquement, il a suivi les différentes étapes du projet de réorganisation au sein du nouveau groupe AXENS.

Convocation et informations

Les Administrateurs sont régulièrement convoqués aux séances du Conseil. Les Commissaires aux comptes sont régulièrement convoqués aux séances du Conseil arrêtant les comptes annuels et intermédiaires. Tous les documents, dossiers techniques et informations nécessaires à la mission des Administrateurs leur ont été communiqués dans les délais légaux.

Procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont établis à l'issue de chaque réunion et communiqués dans les meilleurs délais à tous les membres du Conseil. Chaque procès-verbal est approuvé au plus tard lors de la tenue de la réunion suivante du Conseil.

4. Exercice de la direction générale

La Direction Générale de la Société et la fonction de Président du Conseil d'Administration ont été séparées, par décision du Conseil d'administration en date du 14 septembre 2017.

Les pouvoirs du Directeur Général ne sont pas limités par les statuts de la Société. Sur le plan interne les décisions suivantes sont soumises à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration :

- Approbation du budget annuel
- Acquisition, souscription à des valeurs mobilières autres que les SICAV de trésorerie, cession d'actions ou acquisition ou cession de fonds de commerce, création de filiales dotées d'un capital supérieur à deux cents mille (200 000) €
- Investissement d'un montant supérieur à 5 M€
- Emprunt supérieur à 10 M€
- Conclusion de tout contrat impliquant un montant supérieur à 150 M€ ou comportant un profil de risques particulier par rapport à la conduite habituelle des affaires.

Ces limitations sont inopposables aux tiers.

5. Composition et fonctionnement des Comités spécialisés

Deux Comités spécialisés existent au sein du Conseil d'administration : le Comité d'Audit et le Comité des Nominations et des Rémunérations. Lors du Conseil d'administration du 16 mars 2017, il a été décidé de supprimer le Comité Stratégique, les orientations stratégiques étant désormais examinées au niveau d'AXENS. Le Règlement Intérieur du Conseil d'administration a été modifié en conséquence.

Chacun des deux comités restants est composé de 2 à 4 administrateurs choisis par le Conseil, dont un indépendant au moins. Les membres des Comités sont désignés à titre personnel et ne peuvent se faire représenter.

) Comité des Nominations et des Rémunérations :

Le Comité se réunit au moins une fois par an. Il a pour mission de faire des recommandations au Conseil d'Administration sur :

- La composition du Conseil d'Administration ;
- La sélection des candidats au Conseil d'Administration et l'évaluation de leur compétence et de leur indépendance ;
- La rémunération et les avantages en nature des dirigeants et membres du Conseil d'Administration ;
- La politique en matière de stock-options ou d'attribution d'actions sous quelque forme que ce soit en faveur des dirigeants et des salariés ;
- La surveillance des hommes « clés » de la Société et/ou des sociétés placées sous son contrôle direct ou indirect ;
- L'émission de toute proposition quant à la politique et aux outils de rémunération et d'incitation du personnel.

Les membres de ce Comité étaient au 31 décembre 2017 : Monsieur Jean DESEILLIGNY (Président), Monsieur Georges PICARD et Monsieur Jean SENTENAC.

Le Comité des Nominations et Rémunérations s'est réuni 1 fois en 2017, pour examiner et faire des recommandations au Conseil d'administration quant à la rémunération des mandataires dirigeants, le montant global et la répartition des jetons de présence, et la qualité d'indépendant des administrateurs par rapport aux critères définis par le Conseil d'administration.

) Comité d'Audit :

Le Comité se réunit au moins deux fois par an pour préparer les décisions du Conseil d'Administration sur :

- L'évaluation de l'existence, de la permanence et de la pertinence des procédures de contrôle financier
- La vérification des procédures internes de collecte et de contrôle des informations
- L'examen des comptes et des budgets annuels avant leur présentation au Conseil d'Administration
- L'examen de l'adéquation des procédures internes à l'objectif de réduction et de maîtrise des risques inhérents à l'activité de la Société et de ses filiales.

Il intervient également dans le processus de sélection des Commissaires aux comptes.

Les membres de ce Comité étaient au 31 décembre 2017 : Madame Claire TUTENUIT, Monsieur Olivier BLATTER et Monsieur Georges PICARD (Président).

Le Comité d'Audit s'est réuni 3 fois en 2017. Il a notamment examiné les comptes au 31 décembre 2016, les comptes semestriels 2017, la prévision de clôture 2017 et le budget pour 2018.

Le Comité Exécutif du Groupe est composé des membres suivants :

- Directeur Général
- Président
- Directeur Financier Groupe

6. Commissaires aux comptes

COMPOSITION ACTUELLE :

Commissaires aux comptes titulaires

ERNST & YOUNG et Autres

1-2 Place des Saisons, 92400 Courbevoie - Paris La Défense 1

Représenté par Mme Laure-Hélène de la Motte

Mandat renouvelé pour six exercices par l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 juin 2014, il prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2019.

PricewaterhouseCoopers Audit

63 rue de Villiers, 92200 Neuilly-sur-Seine

Représenté par Mme Françoise GARNIER

Mandat confié pour six exercices par l'Assemblée Générale mixte du 5 juin 2015. Il prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2020.

Commissaires aux comptes suppléants

AUDITEX

1-2 Place des Saisons, 92400 Courbevoie - Paris La Défense 1

Mandat donné pour six exercices par l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 juin 2014, il prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2019.

Monsieur Jean-Christophe GEORGHIOU

63 rue de Villiers, 92200 Neuilly-sur-Seine, nommé pour six exercices par l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 juin 2015, il prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2020.

7. Conventions réglementées

Il n'existe pas de nouvelle convention réglementée autorisée au cours de l'exercice 2017.

Le Conseil du 13 mars 2018 a procédé à l'examen annuel des conventions suivantes autorisées et conclues au cours d'exercices antérieurs et qui se sont poursuivies au cours de l'exercice 2017 :

- deux conventions de prestations d'assistance dans les domaines du management, développement commercial et marketing, finances, juridique, administratif et ressources humaines au bénéfice respectivement de Petro-Chem Korea Company Ltd et Heurtey Petrochem Manufacturing SA. Les conditions financières de ces conventions sont restées inchangées et correspondent à la facturation des coûts directs et indirects des prestations augmentés d'une marge de 5 %.
- un prêt de 3 M€ consenti à HPM en décembre 2013 pour une durée de 4 ans.

- une convention entre la société et IFPEN (qui dispose indirectement d'une fraction de vote supérieure à 10 % dans Heurtey Petrochem SA). Cette convention organise la collaboration des deux sociétés dans un projet de R&D relatif à la production d'hydrogène.

Le Conseil du 13 mars 2018 a aussi procédé à la revue de la convention de prêt d'un montant de 8,1 M€ conclue entre la société et AXENS, autorisée en date du 16 mars 2017 et mentionnée dans le rapport spécial présenté à l'Assemblée Générale du 19 mai 2017, comportant le paiement d'intérêts calculés trimestriellement sur la base d'un taux Euribor 3 mois + marge de 1%.

A l'issue de son examen annuel, le Conseil d'Administration a confirmé l'intérêt de ces conventions pour la société eu égard, notamment, à leurs conditions financières.

Par ailleurs, il existe trois conventions de R&D entre IFPEN, qui dispose indirectement d'une fraction de vote supérieure à 10 % dans Heurtey Petrochem, et PROSERNAT, filiale à plus de 50 % de Heurtey Petrochem. Ces conventions sont relatives à la concession de licences de procédés par IFPEN à Prosernat.

8. Tableau récapitulatif des délégations et autorisations financières

Le tableau ci-dessous indique les résolutions adoptées en Assemblée générale autorisant le Conseil d'administration à augmenter le capital social (et autres autorisations) et l'utilisation de ces délégations au cours de l'exercice 2017.

OBJET	VALIDITE	PLAFOND	UTILISATION au cours de 2017
augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes	7ème résolution AGE du 03/06/2016 durée : 26 mois échéance : 02/08/2018	1,5 M€	NEANT
Emission d'actions ordinaires donnant le cas échéant droit à l'attribution d'autres actions ordinaires ou de titres de créances et/ou valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires à émettre avec maintien du DPS	8ème résolution AGE du 03/06/2016 durée : 26 mois échéance : 02/08/2018	Actions ordinaires : 8 M€ Titres de créances : 50 M€	NEANT

Le Conseil d'administration